

Le comité consultatif sur l'environnement

Le Comité consultatif sur l'environnement

Agir de manière concrète pour l'environnement à Saint-Lyphard dans les années à venir, c'est la mission que s'est donnée le comité participatif sur l'environnement, composé de Lyphardais et dirigé par M. David CHOLON, élu subdélégué à l'Environnement.

Les membres sont chargés d'étudier et soumettre des recommandations au Conseil municipal sur toutes questions concernant l'environnement sur la commune. **Le champ est vaste, et toutes les idées sont bonnes à prendre !**

Le principal est qu'elles suscitent le plus d'intérêt et d'engouement pour les membres.

Quelques idées émises : la gestion différenciée des espaces verts, les nuisances et pollutions, la mobilité douce, etc.

Intégrer le comité

Pour intégrer le comité, vous pouvez contacter la Mairie au 02 40 91 41 08 ou écrire à M. David CHOLON à l'adresse david.cholon@mairie-saint-lyphard.fr





**HOTEL DE VILLE DE
SAINT-LYPHARD**

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

